



# UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle  
**Environnement et Dynamique des Sociétés**



N° 014  
Juin  
2026



Presse Universitaire  
Niamey



ISSN



1859 - 5146

**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)**

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

**LERTESS - AD**

**Revue scientifique thématique semestrielle**

**E**nvironnement et **D**ynamique des **S**ociétés



FACTEUR D'IMPACT (SJIFactor.com)		INDEXATION EDS	
2024	4,9		<a href="https://sjifactor.com/passport.php?id=23616">https://sjifactor.com/passport.php?id=23616</a>
2023	4,866		
2022	4,497		<a href="https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146">https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146</a>
2021	4,09		
2020	3,752		

**Photo de couverture** : Vue de la cuvette oasienne d'Issoufory, située dans le département de Goudoumaria, région de Diffa au Niger M. WAZIRI M. Zaneidou, 2026

**MAQUETTE & PAO**: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTESS/AD, UAM - Niamey

**N° 014**

**ISSN**



**1859-5146**

**JUIN 2026**

## Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
- [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
  - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
  - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
- [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com).
- [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
- [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
- [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.

Exemples :

- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
  - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
  - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
  - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors-Série, pp.49-61.
  - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
  - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
  - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
  - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)***Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr WAZIRI MATO Maman**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaraïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), LARE Lallé Yendoukoa, Université de Lomé (Togo), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

**COMITE DE REDACTION****Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Pr DAMBO Lawali

**Membres** : Pr BODE Sambo, Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha (MC)

**Nota Bene** : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

**ADRESSE :***Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP: 418 Niamey - NIGER.****Email:** [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com) **Site :** [www.revue-eds.com](http://www.revue-eds.com)

© Copyright : Revue EDS, 2026

**COMITE DE LECTURE**

- ✿ Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Boureïma, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. DAMBO Lawali, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaïbou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. DJANGRANG Man-Na, Université de Moundou (Tchad)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

## SOMMAIRE

<b>L'IMPACT DU RETRAIT DES PAYS DE L'AES (BURKINA FASO, MALI, NIGER) DE LA CEDEAO SUR LEURS INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS .....</b>	<b>9</b>
<b>Lassana TOURE<sup>1*</sup>, Abdoul Karim DIAMOUTENE<sup>1</sup>, Mahamadou Bassirou TANGARA<sup>1</sup> et Mickaël CLEVENOT<sup>2</sup></b>	
<b>PROMOUVOIR LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES PAR LES ACTIONS CLIMATIQUES DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROGRAMME JASS DANS LES REGIONS DE TAHOUA ET MARADI AU NIGER .....</b>	<b>26</b>
<b>MAMAN Issoufou<sup>1*</sup>, IBRAHIM Habibou<sup>1</sup>, AFANE Abdoukader<sup>1</sup>, MAMADOU KONE Mahaman Moustapha<sup>1</sup>, YAMBA Boubacar<sup>2</sup> et ISSOUFOU DJIGO Ibrahim<sup>3</sup></b>	
<b>L'EGYPTE PHARAONIQUE : LE DON DU NIL.....</b>	<b>43</b>
<b>OLAME HOUMINA Patrice<sup>1</sup></b>	
<b>IDENTIFICATION, SOURCES ET DYNAMIQUES DES INNOVATIONS AGROÉCOLOGIQUES DANS LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE AU SUD BÉNIN .....</b>	<b>61</b>
<b>ADJE E Funmilayo<sup>1*</sup>, MAGNON Y. Z. Zountchégbé<sup>2</sup>, EFIO Sylvain<sup>3</sup> et TOSSOU C. Rigobert<sup>4</sup></b>	
<b>RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE A LA MALNUTRITION DANS LA COMMUNE DE TORI-BOSSITO AU BENIN : RECITS DE MENAGES AYANT RENVERSE LA SITUATION CHEZ LEURS ENFANTS.....</b>	<b>75</b>
<b>HOUNSI Augustin<sup>1*</sup>, HINNOU Patrick<sup>2</sup>, NASSI Karl Martial<sup>3</sup>, Roch L. MONGBO<sup>4</sup> et ADJILE O. Alida<sup>4</sup></b>	
<b>INNOVATIONS LOCALES ET COHESION SOCIALE : STRATEGIES COMMUNAUTAIRES DE PREVENTION DES CONFLITS ET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A BARIENOU (NORD-BENIN) .....</b>	<b>90</b>
<b>HOUNDEOKOU Sèkannou Gérard<sup>1*</sup>, VODOUNNON TOTIN K. Marius<sup>2</sup> et MELIHO Pierre Codjo<sup>3</sup></b>	
<b>ARBRE SACRE « JAG SIR », PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN PAYS TOUPOURI DANS LE MONT-ILLI AU SUD-OUEST DU TCHAD .....</b>	<b>106</b>
<b>BAYANG Sirbélé<sup>1</sup></b>	
<b>DU RENOUEAU EXISTENTIALISTE A L'HERITAGE SARTRIEN DE LA PSYCHANALYSE EXISTENTIELLE.....</b>	<b>118</b>
<b>SALIFOU HAMANI Abdoul-Aziz<sup>1*</sup> et SOULEYMAN Mahaman<sup>2</sup></b>	
<b>ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DES COMMUNES DU SUD BÉNIN-TOGO .....</b>	<b>138</b>
<b>Cokou Romain AHLINVI<sup>1*</sup>, Expedit Wilfrid VISSIN<sup>2</sup>, Jean-François FAÛ<sup>3</sup> et Jacques AGUIADAHO<sup>4</sup></b>	
<b>GESTION DES POINTS D'EAU DANS LE QUARTIER KALLEY PLATEAU DE NIAMEY, NIGER.....</b>	<b>154</b>
<b>SOULEY BOUBACAR Adamou<sup>1</sup>, BOUBACAR AKALI Haoua<sup>2*</sup> et MOTCHO Kokou Henri<sup>3</sup></b>	

**STRATEGIES D'ADAPTATION DES EXPLOITANTS MARAICHERS DE LA COMMUNE DE SEYNA DANS LA REGION DE GAO FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE .170**  
**Mahamadou CISSE<sup>1\*</sup>, Bakary DAGNO<sup>1</sup> et Vembé Blaise KONE<sup>2</sup>**

---

**VARIABILITE TEMPORELLE DES CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DES EFFLUENTS DE RAFFINERIE PETROLIERE : IMPLICATIONS POUR UN TRAITEMENT EN AVAL .....188**  
**Ismaël Ousseini Nafiou<sup>1\*</sup> et Mahamadou Mounir Zakari<sup>1</sup>**

---

**ACCES DES REFUGIES AUX TERRES AGRICOLES DANS UN CONTEXTE DE CRISE FONCIERE : CAS DU DEPARTEMENT DE GUIDAN ROUMDJI DANS LA REGION DE MARADI .....199**  
**MAHAMAN SALIFOU Moussa<sup>1\*</sup> et HAROUNA Mounkaila<sup>2</sup>**

---

**IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DE L'ETAT D'URGENCE A TORODI, DANS LA ZONE DES TROIS FRONTIERES .....216**  
**SOUMAILA Hama<sup>1</sup>, ALZOUMA POUTCHA Issoufou<sup>2</sup> et DAOUDA BANA Askandara<sup>3\*</sup>**

---

**STRATEGIES ENDOGENES DE PROTECTION DU FONCIER MARAICHER DANS L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (NIGER) .....227**  
**IDRISSA BONDABA Tayabou<sup>1\*</sup>, MOUMOUNI MAHAMANE SANI Moumouni<sup>1</sup> et MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou<sup>2</sup>**

---

**ANALYSE DES CONFLITS LIES A LA LIBERATION DES CHAMPS DES CULTURES PLUVIALES AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER) .....241**  
**HAROU ABOU Idrissa<sup>1\*</sup>, ALI Salé<sup>2</sup> et MAMAN SANI Amadou<sup>3</sup>**

---

**DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES ET EVOLUTION VILLAGEOISE DANS LE CERCLE DE GOUNDAM : CROISSANCE NUMERIQUE ET MUTATIONS DE LA TAILLE DES VILLAGES DEPUIS L'INDEPENDANCE .....255**  
**Mahamadou ABOCAR<sup>1\*</sup>, Mahamadou Faradji MAIGA<sup>2</sup>, Mahamane ALBOUKADER<sup>3</sup> et Boubacar Ousmane TOURE<sup>4</sup>**

---

**DYNAMIQUE D'OCCUPATION ET ENJEUX DE SECURISATION FONCIERE EN ZONE PASTORALE AU NIVEAU DU DEPARTEMENT DE BELBEDJI, REGION DE ZINDER (NIGER) .....269**  
**HAROU ABOU Idrissa<sup>1\*</sup>, ALI Salé<sup>2</sup>, ABDOU SANI Mountaka<sup>3</sup> et MAMAN SANI Amadou<sup>4</sup>**

---

**DIRE LA GUERRE : L'APPREHENSION DU CONCEPT IDENTITÉ RECONSTRUCTIVE CHEZ LES ÉCRIVAINS TCHADIENS .....281**  
**Parfait NADJIBEYE<sup>1</sup>**

---

**CONTRIBUTION DES CULTURES IRRIGUEES DANS LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES MENAGES AGRICOLES DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY V .....293**  
**OUSSEINI ISSA Abdou<sup>1\*</sup>, ADO MIKO Mahamadou Makana<sup>2</sup> et WAZIRI MATO Maman<sup>3</sup>**

---

**GOVERNANCE URBAINE ET HUMANITES DANS L'AMENAGEMENT D'UNE VILLE MOYENNE IVOIRIENNE : LE CAS DE TIEBISSOU AU CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE .....306**  
**N'Dri Ernest KOUADIO<sup>1\*</sup>, Sientienwin SEKONGO<sup>2</sup> et Teré GOGBE<sup>3</sup>**

---

<b>EVOLUTION DU LAC TCHAD DE 2015 A 2025 : QUELLE IMPACT SUR LA PECHE DANS LA PARTIE NIGERIENNE .....</b>	<b>323</b>
<b>ELH KAKA ADAM Eih Ligari <sup>1</sup> et KIARI FOUYOU Hadiza<sup>2*</sup></b>	
<b>PERCEPTION DES AGROPASTEURS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE SAHEL : LE RECOURS AUX SAVOIRS ENDOGENES POUR UNE RESILIENCE ACCRUE DES COMMUNAUTES DANS LA ZONE DE KONNI AU NIGER .....</b>	<b>338</b>
<b>ABDOULAYE NOUHOU Mahamadou<sup>1*</sup>, MOUSSA Mahamadou Sani<sup>2</sup> et WAZIRI MATO Maman<sup>1</sup></b>	
<b>AGE AU MARIAGE ET PROLONGEMENT DU CELIBAT CHEZ LES ETUDIANT.E.S DE L'UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI.....</b>	<b>353</b>
<b>ABDOURAHAMANE NAJOUH Alhassane<sup>1</sup></b>	
<b>VIE ET ONTOLOGIE DU VIVANT : LE DEBAT ENTRE E. KANT ET H. JONAS .....</b>	<b>367</b>
<b>Romuald T. AMOUSSOUGA<sup>1*</sup> et Alain Corneille TOWOU<sup>2</sup></b>	
<b>CONSOMMATION DE LA VIANDE DE BROUSSE PAR LES POPULATIONS DES MONTS ALEDJO AU NORD-TOGO.....</b>	<b>385</b>
<b>DJERI Idrissou<sup>1*</sup> et NOBIME Georges<sup>2</sup></b>	
<b>VULNÉRABILITÉ ET ADAPTATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE 2ÈME PÔLE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (PDA2) AU NORD DU BÉNIN.....</b>	<b>397</b>
<b>Guy Cossi WOKOU<sup>1</sup></b>	
<b>IMPACTS DE LA VARIABILITE CLIMATIQUE SUR LES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES DU DEPARTEMENT DE GOURE (REGION DE ZINDER, NIGER).....</b>	<b>412</b>
<b>IBRAHIM SOULEY Malam Zanaidou<sup>1*</sup>, WAZIRI MATO Maman<sup>2</sup>, HASSANE YAOU Tahirou<sup>3</sup>, HAMADOU YOUNOUSSA Bachirou<sup>3</sup> et GARBA Zibo<sup>3</sup></b>	
<b>APHRIKÊ OU AFAGHÊ ? POUR UNE HYPOTHÈSE DE RELECTURE ÉTYMOLOGIQUE DES NOMS DE L'AFRIQUE À PARTIR DE LA LANGUE HO .....</b>	<b>433</b>
<b>Wanilo Guillaume GANHIDE<sup>1</sup></b>	
<b>VULNERABILITE DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICILES DES PLAINES DE KORIOME, HAMADIA ET DAYE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LA COMMUNE URBAINE DE TOMBOUCTOU (MALI).....</b>	<b>454</b>
<b>Mahamane ALBOUKADER<sup>1*</sup>, Seydou MARIKO<sup>2</sup> et Mahamadou ABOCAR<sup>3</sup></b>	
<b>LUTTE CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BENIN : CAS DU FINANCEMENT DE L'ADAPTATION ET DE L'ATTENUATION .....</b>	<b>468</b>
<b>Alfred Bothé Kpadé DOSSA<sup>1</sup></b>	

## IMPACTS SOCIOECONOMIQUES DE L'ETAT D'URGENCE A TORODI, DANS LA ZONE DES TROIS FRONTIERES

**SOUMAILA Hama<sup>1</sup>, ALZOUMA POUTCHA Issoufou<sup>2</sup> et DAOUDA BANA Askandara<sup>3\*</sup>**

*1. Doctorant, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*

*2. Doctorant, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*

*3. Doctorant au GERMES, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)*

*\*Correspondant courriel : daoudabanaaskandara94@gmail.com*

### Résumé

Depuis 2012, la zone des trois frontières est confrontée à une crise sécuritaire. Située dans cette bande géographique de Liptako Gourma, la commune rurale de Torodi est considérablement touchée par cette crise. Face à cette situation, un état d'urgence a été instauré comme réponse pour lutter contre l'insécurité à Torodi. Bien que cette mesure vise à garantir la sécurité des populations et à contrôler les mouvements des groupes armés dans la région, elle entrave cependant le déroulement des activités socioéconomiques des populations. L'objectif de cet article est d'analyser les impacts de l'état d'urgence à Torodi. L'approche méthodologique comprend la recherche documentaire, l'observation et les entretiens avec les acteurs concernés. En effet, les résultats de cet article démontrent des impacts socioéconomiques liés à l'état d'urgence qui sont de plusieurs ordres à savoir l'éducation, les activités économiques et le transport.

Mots-clés : Niger, Torodi, zone des trois frontières, état d'urgence, impacts socio-économiques

### SOCIOECONOMIC IMPACTS OF THE STATE OF EMERGENCY IN TORODI, IN THE THREE-BORDER REGION

### Abstract

Since 2012, the Three Borders region has been facing a security crisis. Located in the Liptako-Gourma region, the rural commune of Torodi has been severely affected by this crisis. In response to this situation, a state of emergency was declared to combat insecurity in Torodi. Although this measure aims to ensure the safety of the population and control the movements of armed groups in the region, it nevertheless hinders the population's socioeconomic activities. The objective of this article is to analyze the impacts of the state of emergency in Torodi. The methodological approach includes literature review, observation, and interviews with relevant stakeholders. Indeed, the findings of this article demonstrate that the state of

emergency has had socioeconomic impacts across several areas, namely education, economic activities, and transportation.

**Keywords:** Niger, Torodi, three-border area, state of emergency, socioeconomic impacts

## Introduction

Depuis 2012, la zone des trois frontières est confrontée à une crise sécuritaire perpétrée par les « *djihadistes* ». Située dans cette bande géographique de Liptako Gourma, la commune rurale de Torodi est une des communes les plus touchées par cette crise. Cette situation d'insécurité a amené l'Etat à instauré l'état d'urgence en instaurant des mesures de restrictives dans plusieurs régions. En effet, l'état d'urgence est une mesure constitutionnelle qu'on applique « *soit en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'indépendance de la nation, de l'intégrité du territoire et de l'ordre public, soit en cas d'évènements présentant, par leurs natures et leurs gravités, le caractère de calamité publique* » (Constitution du 25 Novembre 2010). Ainsi, au Niger, des mesures de restrictions ont été instaurées dès 2015 dans la région de Diffa, avant de s'étendre dans la région de Tillabéry.

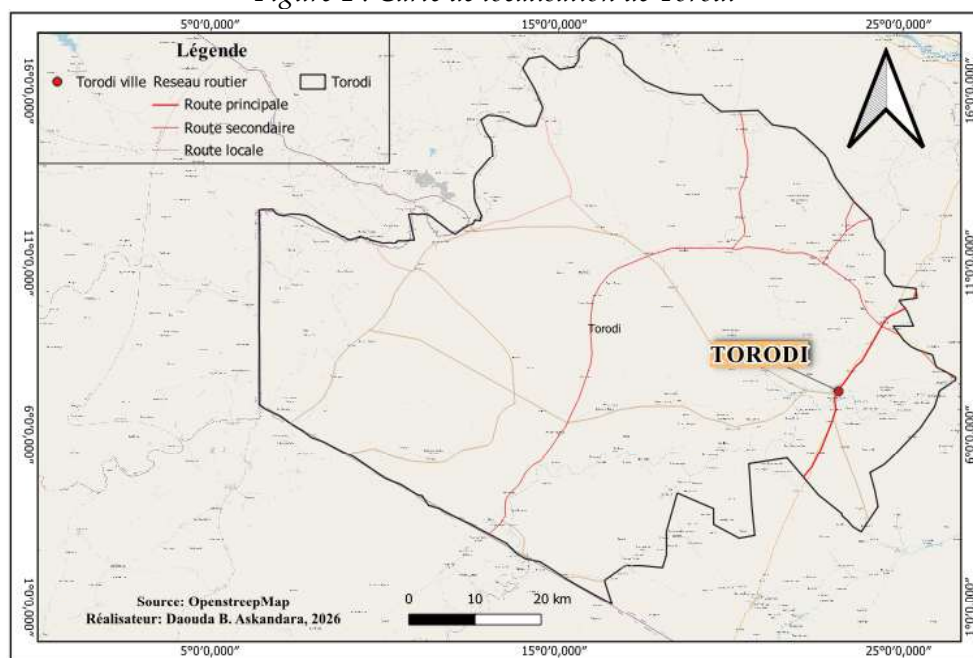
Depuis son instauration dans ces régions, les populations vivent dans des conditions fragiles à cause de ces mesures restrictives. Bien que ces mesures visent à garantir la sécurité des populations et à contrôler les mouvements des groupes armés, elles entravent cependant le déroulement des activités socioéconomiques des populations. En effet, dans une étude menée par l'institut d'études de sécurité en 2018 afin de comprendre les enjeux des mesures de lutte contre le terrorisme dans la région de Liptako Gourma, il est souligné que l'état d'urgence est un dispositif de sécurité instauré souvent dans une situation de catastrophe visible nécessitant l'adoption des mesures impératives. Cependant, cette question suscite des débats au sein des acteurs au niveau national et international quant aux enjeux qui se nouent autour de son instauration. Au lieu d'atténuer les attaques contre les populations, il aggrave la fragilité sociale, accentue la précarité des populations, et limite l'accès aux ressources et services essentiels, tout en renforçant la défiance envers l'État. Ce présent article tente d'analyser l'impact de l'état d'urgence sur trois points clés : à savoir l'éducation, les activités économiques et le transport. Nous présenterons d'abord la zone, ensuite la méthodologie puis les résultats et discussion.

## 1. Présentation de la zone d'étude

La zone d'étude est la localité de Torodi illustrée par la carte n°1 qui était un poste administratif du département de Say jusqu'en 2012, année où elle a été érigée en département. Ce département comptait 182 613 habitants (RGPH, 2012) et s'étend sur

une superficie de 4 441 km<sup>2</sup>, de. La ville de Torodi elle-même comptait 11 813 habitants sur une densité de 24,67habts/km<sup>2</sup> (RGP/H, 2012). Sur le plan des limites territoriales, Torodi est bordée au nord-ouest par les départements de Gothèye et de Téra, au nord-est par les communes rurales de Namaro et de Bitinkodji (département de Kollo), et au sud-ouest par la commune rurale de Makalondi. Sa population, majoritairement composée de Gourmantchés, de Peulhs et de Sonrai-Zarma, vit principalement des activités agro-pastorales et du commerce.

Figure 1 : Carte de localisation de Torodi



## 2.Méthodologie

L'approche méthodologique utilisée est essentiellement qualitative. Elle se compose à la fois d'une recherche documentaire et d'entretiens réalisés sur le terrain auprès des acteurs concernés.

La recherche documentaire, constituée de lectures spécialisées, a permis de synthétiser des impacts observés, par d'autres chercheurs et dans des contextes similaires à celui de Torodi, et liés à l'état d'urgence. En complément de cette recherche documentaire, nous avons collecté des données sur le terrain auprès des acteurs. Ces échanges, avec les différents acteurs, visent à collecter leurs perceptions de l'impact socioéconomique de l'état d'urgence. Pour cela, la technique de collecte de données privilégiée a été l'entretien semi-direct.

Ces entretiens ont ciblé les principaux acteurs qui interviennent dans le développement des activités socioéconomiques. Sur le plan éducatif, les effets de l'état d'urgence sur ce secteur ont permis d'échanger avec les responsables académiques à savoir les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et les enseignants.

Les entretiens ont aussi porté sur les effets sur la population, le transport avec des acteurs et des personnes ressources concernés.

Au total, 50 entretiens semi direct ont été réalisés. Puis une phase d'observation de terrain a été menée en vue de constater les effets. Cette phase a permis de faire une bonne lecture de la situation sur le terrain.

### 3. Résultat

#### 3.1. Impact sur le secteur éducatif

L'insécurité et l'état d'urgence prolongé ont considérablement affecté le fonctionnement du système éducatif à Torodi. C'est ainsi que dans la commune de Torodi, on constate des impacts dans le fonctionnement des écoles. Ce dysfonctionnement est dû, le plus souvent, aux mesures de restrictions qui limitent le déplacement du personnel enseignant. De plus, l'interdiction de circuler à motos empêche les conseillers pédagogiques de superviser les enseignants. Dans un rapport, dans la bande de Liptako Gourma, frontière Burkina/Niger, l'instabilité a créé « *la peur et l'inquiétude car elle empêche aux enseignants et élèves d'aller faire classe efficacement* ». Dans une étude de l'UNICEF, entre avril 2017 et juin 2019, dans les pays du Sahel central Burkina Faso, Mali et Niger, les fermetures d'écoles attribuables à la violence ont été multipliées par six, passant de 512 à 3 005 (UNICEF, 2019). Ceci corrobore le témoignage d'un enseignant qui dit que c'est : « *à cause de l'insécurité et de la rareté des moyens de transport dans les zones d'état d'urgence, mais aussi par peur de ne pas rejoindre les gros centres de résidence avant l'heure fixée pour le couvre-feu, certains enseignants suspendent les cours pour anticiper le retour vers les gros centres ou les villes* ». Par conséquent, elle engendre une réduction des heures d'enseignement et un inachèvement des programmes scolaires.

L'état d'urgence impacte également l'intervention des partenaires au développement. Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour les actions humanitaires, l'intervention des ONG humanitaires a été réduite. En outre, dans son rapport, le Centre National d'Etude Stratégique et de Sécurité souligne une baisse notable, depuis l'instauration de l'état d'urgence, des interventions des partenaires au développement (CNESS, 2018), en raison de garantie de sécurité des travailleurs dans les localités affectées

La vulnérabilité des acteurs éducatifs, le taux d'alphabétisation et la déscolarisation des enfants sont les principales conséquences de l'état d'urgence à Torodi. À cela s'ajoute la gestion difficile des élèves déplacés internes dans la ville, dans un contexte où les infrastructures sont insuffisantes. On observe également, l'abandon de plus en plus de certains enseignants et des demandes constante d'affectation.

### 3.2. Impact socioéconomique de l'état d'urgence sur les populations

En plus des effets sur le système éducatif, l'état d'urgence a également affecté les activités socioéconomiques des populations. En effet, l'une de ces mesures est la fermeture des marchés en raison de l'insécurité qui a déjà entraîné des déplacements massifs des personnes fuyant leurs domiciles, la perte de terres agricoles et de moyens de subsistance, ainsi qu'une augmentation de la pauvreté et du chômage (M. Al-Saidi et al., 2023 ; A. Okoli, 2024 ; M. Schmiedl, 2023 ; T. Akinyetun, 2023). Par conséquent, les populations se trouvent dans une vulnérabilité accrue caractérisée par la faim, l'insécurité alimentaire et la perte de logement (M. Al-Saidi et al., 2023 ; A. Okoli, 2024 ; M. Schmiedl, 2023 ; T. Akinyetun, 2023).

Le nombre de PDI à Torodi est estimé à plus de 47 0000 en décembre 2025, avec une forte concentration dans la ville de Torodi. Cette concentration s'observe surtout au niveau des espaces urbains les plus proches de localités affectées. Le déplacement de ces personnes déplacées vers les centres urbains entraîne des impacts considérables sur les ressources notamment l'augmentation des besoins, la pression sur les ressources, les infrastructures et les services sociaux qui sont des conséquences issues de l'insécurité et des mesures de restrictions de lutte contre les groupes armés. Cette situation accentue la vulnérabilité des populations hôtes, influence l'inflation et le coût de la vie, et contribue à la prolifération du banditisme dans la zone.

Cependant, il s'est avéré que comme l'insécurité elle-même, certaines mesures de lutte adoptées par l'Etat au lieu de contrer les menaces, entravent les conditions de vie des populations dans les zones affectées. Ainsi, la question de l'état d'urgence entraîne des conséquences socioéconomiques sans précédent sur le mode de vie, le savoir-faire et le savoir vivre des populations. C'est le cas de l'interdiction de circulation des motos, les restrictions dans les déplacements et les rassemblements, et la fermeture des certains marchés locaux qui constituent les principaux impacts sociaux de l'état d'urgence instauré dans les zones affectées (I. Maïga 2019).

Alors que l'économie d'une bonne partie de cette localité est basée sur un système de production agropastoral et l'opérationnalisation des marchés locaux, ces derniers sont quasiment fermés, ce qui place cette zone en situation de léthargie économique. De ce fait, on observe dans cet espace le manque d'opportunité économique, le chômage, ainsi que les difficultés d'accès à l'éducation, à l'eau et à la nourriture (E. Zetterström, 2023). Cette vicissitude liée à l'état d'urgence pose en effet le problème de désœuvrement des jeunes dans un espace enfermé, ce qui peut être à la base du ralliement d'un nombre de jeunes dans les groupes armés terroristes. Cette constatation de l'impact du désœuvrement des jeunes semble être approuvée par Bello à travers son étude sur l'accueil des réfugiés nigériens victimes du conflit boko haram par la population de la ville de Diffa (M. Bello, 2019).

Dans ce contexte, il va de soi que ces mesures, à travers leur modus operandi, apparaissent comme un cercle vicieux renforçant de manière exponentielle la vulnérabilité des populations locales. La restriction de liberté de circulation et de mode de déplacement accentue cette vulnérabilité tant dans la vie sociale quotidienne que dans les activités de production (E. Zetterström, 2023) surtout en ce qui est des circuits de la commercialisation des produits. C'est pourquoi les populations, d'une manière générale, se trouvent dans une situation de peur quotidienne panoramique. Cette peur généralisée fragilise leurs capacités de résilience face à un danger sans commune mesure.

En outre, il faut retenir que les marchés locaux constituent le poumon par lequel l'économie rurale respire. Alors, il résulte de leur fermeture des conséquences majeures touchant indéniablement la vie sociale des populations. Cette situation met les populations dans une prison à ciel ouvert. C'est pour cette raison qu'une majorité des personnes se voit dans l'obligation de quitter son terroir pour aller vers d'autres terroirs à l'intérieur du pays en raison des restrictions de mouvements à l'échelle de ce dernier et des difficultés d'accès aux marchés pour leur approvisionnement. En effet, retenons aussi que ces déplacements internes d'un terroir à un autre s'effectue dans un contexte de crise aigüe où les possibilités d'accessibilités aux ressources sont limitées dans le milieu d'accueil. Encore, il faut retenir que ces déplacements des populations affectent la scolarisation des enfants et le soin de santé (NU et CEA, 2022).

Ces mesures impactent significativement l'avenir des enfants en situation de déplacement. cette situation risque de compromettre la cohésion sociale dans cet espace fragilisé par des tensions intercommunautaires (I. Maïga 2019).

Par ailleurs, l'interdiction de la circulation des motos dans la région devient un problème majeur pour les populations, puisque étant une région enclavée, le moyen de transports par la moto, apparaissant comme la plus flexible et adaptable à la morphologie du milieu. Elle est utilisée pour la mobilité quotidienne, pour l'évacuation des patients vers les centres urbains dans les localités où les ambulances ne peuvent accéder. Ainsi, son interdiction contribue significativement à l'enfermement de l'espace et réduit les possibilités des échanges et de survie des populations. De la même manière, la fermeture de certains marchés hebdomadaires se fait au détriment des besoins de populations dans la zone et au-delà. Comme conséquences, ces restrictions limitent fortement les échanges économiques, l'accès à l'éducation et aux soins sanitaires.

D'aucuns pensent que l'interdiction de la circulation des motos est l'une des mesures qui a le plus impacté les populations. Selon le président des mécaniciens motos de Balleyara, cette mesure risque d'avoir des répercussions les familles : *« elle nous a entraîné dans une situation inconfortable. C'est sur ce métier de réparation de motos que nous*

*subsistons. Nous ne connaissons pas un autre travail ... alors, si la circulation des motos est interdite, nous restons dans le désarroi. Quel travail allons-nous faire ? Nous n'avons que ce métier à pratiquer.* » Entretien avec le président mécaniciens motos de Balleyara, le 15/01/2020<sup>22</sup>

A travers l'emploi de « nous » dans cet entretien, il est révélé la portée collective des conséquences humaines et socioéconomiques de cette décision politique. L'interlocuteur évoque précisément son impact sur la substance et la survie surtout si cette interdiction perdure : « *si cela perdure, même l'assurance de la souveraineté familiale nous sera difficile à garantir. Cela fait dix ans que je pratique ce métier ; j'ai aujourd'hui environ soixante ans. J'ai beaucoup d'enfants et tous survivent à travers ce que je gagne dans ce métier. C'est à travers cela que beaucoup supportent leurs foyers. Donc l'interdiction de la circulation des motos... Nous ne savons pas comment nous en sortir en dehors de la réparation des motos* » Entretien avec un chef réparateur de moto, le 15/01/2020<sup>23</sup>

Par ailleurs, cet enfermement de l'espace entraîne une fragmentation et une dégradation de la cohésion sociale entre les communautés (R. Lyammouri, 2020), occasionnant la montée de l'extrémisme violent, la criminalité organisée et les rivalités ethniques (C. Barrios, 2021 ; A. Okoli, 2024 ; M. Schmiedl, 2023). Ce climat fragilité de la cohésion sociale met à rude épreuve la résilience communautaire, puisque les populations sont parfois contraintes de collaborer avec des groupes armés pour leur sécurité (M. Salzinger et S. Desmidt, 2023).

Parallèlement, on constate une hausse des prix du transport des biens et des personnes. De même, la cherté des produits alimentaires augmente de plus en plus. Les populations se retrouvent dans une prison à ciel ouvert au milieu de l'insécurité et des mesures de restrictions. Preuve en est l'étude de l'institut des études de sécurité démontre que dans certaines régions du Mali, par exemple, le cercle de Ténenkou, le prix d'un kilogramme de poisson fumé est passé de 1 250 à 2 250 francs CFA (I. Maïga 2019).

### 3.3. Mesures de l'état d'urgences et le transport à Torodi

Aux côtés des impacts socioéconomiques, le secteur du transport est quasiment en difficulté dans cette zone. Dans ces recherches H. YAYE SAIDOU analyse l'impact de l'interdiction de circulation des motos. Elle observe plusieurs conséquences transformant ainsi la vie quotidienne de populations liées au transport. Le ralentissement des échanges économiques dans les localités affectées par l'insécurité et les mesures d'urgence. C'est le cas par exemple de Torodi, « Les échanges à Torodi ont été bouleversés par la décision. Les flux qui drainaient vers le marché de Torodi

<sup>22</sup> <https://www.studiokalangou.org/12374-consequences-interdiction-circulation-motos-mecaniciens-ballayera>

<sup>23</sup> <https://www.studiokalangou.org/12374-consequences-interdiction-circulation-motos-mecaniciens-ballayera>

[...] ont diminué, la fréquentation du marché devient pénible pour les populations environnantes, car ne disposant pas de moyens de transport en commun efficace pour leur mobilité. » (H. YAYE SAIDOU, 2024. 105).

Le secteur du transport constitue un maillon des éléments constitutifs de la vie. Il accélère le développement socioéconomique via son employabilité et sa connectivité avec les autres secteurs. En effet, à Torodi, la moto constitue le moyen de déplacement privilégié à travers lequel les populations vaquent à leurs préoccupations quotidiennes en raison de son adaptabilité au milieu. Alors, ces mesures d'urgence notamment l'interdiction des motos entraînent un vide social et économique pour les populations dans cette zone. Ce vide socioéconomique se manifeste par le désœuvrement des jeunes, le chômage, parce que les motos constituent une source par laquelle des populations subviennent à leurs besoins. Par conséquent son interdiction entraîne un impact social et économique qui risquerait d'engendrer d'autres effets tels que la délinquance juvénile, le banditisme, la vente des stupéfiants... (H. YAYE SAIDOU, 2024. 106) évoque le cas des conducteurs qui se trouvent en un coup plongé dans le chômage. Elle souligne également de son effet domino sur l'ensemble des autres activités en disant qu'« au-delà des conducteurs de motos c'est toute une chaîne d'activité qui est impactée. Les vendeurs de pièces détachées, les réparateurs [...] »

D'une manière générale les mesures d'urgences impactent directement le secteur du transport, qui aussi, entraîne des répercussions sur d'autres fonctionnements de la société.

#### 4. Discussion des résultats

Les résultats de cette étude ont relevé des conséquences considérables dans le secteur éducatif compte tenu de l'état d'urgence. En effet, ce secteur a été impacté aussi bien dans son fonctionnement que dans la fréquentation scolaire des élèves liés surtout aux effets de cette mesure de restriction. Cette dernière qui a causé l'insécurité dans la commune de Torodi a réduit considérablement le taux de scolarisation dans cette commune avec la fermeture des nombreuses écoles. Ces résultats viennent rejoindre ceux de l'étude de l'impact de l'extrémisme violent sur le fonctionnement des écoles dans la commune rurale de Torodi selon lesquels cette situation d'insécurité a anéanti le développement communal et rend vulnérable les acquis de tous ses services sociaux de base dont le secteur éducatif, d'où un recul de tous les indicateurs sur ce plan (H. Soumaila, 2022). La même étude relève que sur cent cinquante-cinq (155) écoles que compte la commune, quatre-vingt-trois (83) sont fermées en espace de quatre ans, soit un taux de fermeture des écoles de 55%. Dans la région de Diffa, l'analyse du centre national d'études stratégiques et de sécurité sur ce sujet a fait ressortir une légère baisse dans la fréquentation scolaire des élèves avec 75% avant et

71% pendant l'état d'urgence. Cette analyse explique par ailleurs que cette baisse de 4% ne peut pas être directement imputable à l'état d'urgence. Elle est liée surtout aux effets de l'insécurité qui ont occasionné la fermeture de certains établissements (CNESS, 2018).

En plus du secteur éducatif, l'insécurité avec toutes ses mesures de restriction qui l'accompagnent impacte également sur les activités économiques des populations. Cette situation d'insécurité dans la zone des trois frontières constitue un problème au développement socio-économique. Les résultats de ce présent article montre beaucoup des similitudes avec ceux d'autres chercheurs qui se sont intéressés à ce sujet du phénomène d'insécurité. En effet selon Abdoulaye Dioffo, Cette crise d'insécurité affecte des communautés entières d'éleveurs et d'agriculteurs qui n'ont plus accès aux terres et aux pâturages et perdent ainsi leurs principales sources de revenus. Cela engendre une situation alimentaire qui est dans l'ensemble déficitaire (D. Abdoulaye, 2023). L'insécurité accrue alors la vulnérabilité des populations qui sont déjà fragilisées par les conditions climatiques défavorables dans cette zone de trois frontières. En parlant toujours des impacts de la situation sécuritaire dans la zone de Liptako Gourma, l'étude de Bodé Sambo et amis relève que la situation précarise encore plus les populations déjà affectées par les sécheresses récurrentes et l'insécurité chronique (S. Bodé, et al 2017). Avec ce phénomène d'insécurité et surtout avec la restauration de la mesure de l'état d'urgence dans ces zones d'insécurité, toutes les activités des populations et voir même leur mobilité sont perturbées puisqu'elles sont limitées dans le temps et dans l'espace. Ainsi, toutes les activités relatives à la circulation des motos sont aux arrêts compte tenu de cette situation d'insécurité. Cet état des faits ne passe pas sans conséquence chez les populations victimes et qui sont souvent obligées de quitter la zone pour se retrouver ailleurs. C'est ainsi qu'on assiste à un déplacement massif des populations pour se mettre à l'abri de toutes les intempéries de cette insécurité due au terrorisme.

Toujours les résultats du rapport Centre National d'Etudes Stratégiques et de Sécurité sur l'impact socioéconomique de l'état d'urgence dans les zones touchées par les mesures de l'état d'urgence viennent confirmer tout ce qui a été dit sur le sujet. En effet, ils relèvent que les mesures de restrictions engendrent une baisse drastique des revenus des ménages et une paupérisation accélérée des populations (CNESS,2018). La même étude souligne que plusieurs secteurs tels que : l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, le transport, l'artisanat et le tourisme ont été fortement bouleversés par les mesures de l'état d'urgence. D'après tout ce qui précède, les effets négatifs de l'état d'urgence sont plus sensibles sur les populations ainsi que sur leurs activités économiques.

## Conclusion

Situé dans la zone de trois frontières, Torodi fait face depuis 2012 à une crise sécuritaire qui a conduit l'Etat à instaurer l'état d'urgence. Cet article cherchait à analyser les impacts socioéconomiques de ces mesures restrictives sur les populations locales. Par le biais d'une approche qualitative combinant entretiens et observations directes, l'étude offre un éclairage sur les impacts paradoxaux de cette mesure sécuritaire.

Les résultats mettent en lumière trois principaux impacts. Le domaine de l'éducation subit une mutation profonde : difficultés de déplacement des enseignants, fermeture d'écoles, et réduction du temps d'enseignement. Les activités socioéconomiques sont étouffées par la fermeture des marchés et la chute soudaine des échanges. L'interdiction de circulation des motos, moyen de transport le plus adapté au milieu, précarise particulièrement la population en limant leur mobilité quotidienne et en paralysant toute chaîne d'activité d'activités (réparation, vente de pièces détachées). L'article expose ainsi un paradoxe : les mesures censées protéger les populations contribuent à leur anéantissement socioéconomique, provoquant un terrain favorable au désœuvrement des jeunes, raison potentielle de ralliement aux groupes terroristes. Ces résultats, quoique limités à Torodi, donne des perspectives d'analyse comparative avec d'autres communes de la zone de trois frontières assujettit aux mêmes réalités. Ils exhortent également à creuser davantage l'étude des facteurs par lesquels les mesures restrictives sécuritaires peuvent, contrairement, susciter la crise qu'elles entendent combattre.

## Référence bibliographique

- ABDOULAYE DIOFO, I, 2023, Effets de la crise sécuritaire sur les activités agropastorales et stratégies d'adaptation des agropasteurs dans la commune rurale de Makalondi (Région de Tillabéri) au Niger. Mémoire de master, UAM, 124p
- AUTORITE de Liptako Gourma, 2017, Technique sous régionale sur la situation sécuritaire dans les zones frontalières de l'espace G5 Sahel, cas du Liptako Gourma, Rapport final de l'atelier, 18p
- BODE, S et al, 2016, Jeunes éleveurs, banditisme et extrémisme violent : quelle possibilité de contribution pour la paix ? dans actes de colloque international de Ouagadougou, la restauration de l'Etat de droit en période de post-transition politique en Afrique, p187-199.
- BELLO, Mahamadou, 2019, La ville de Diffa face à Boko Haram et à l'afflux des réfugiés nigériens. Paris : l'Harmattan, 2019

- CNESS, 2018, Evaluation des impacts sécuritaires et socio-économique de l'état d'urgence dans les zones touchées par l'extrémisme violent au Niger, Ed CNESS, 55p
- IBRAHIM Maïga, 2019, Le coût des mesures de lutte contre le terrorisme pour les populations civiles dans la région du Liptako-Gourma. ISS Africa,
- LYAMMOURI, Rida, 2020, Mobilité et conflit dans le Liptako-Gourma. Conflict Research Unitat, Clingendael (Netherlands Institute of International Relations), 2020
- Rapport d'analyse monitoring protection, 2019, rapport région Tillabery, HCR,14p
- SOUMAILA, H, 2022, L'impact de l'extrémisme violent sur le fonctionnement des écoles dans la commune rurale de Torodi au Niger, Mémoire de Master en géographie et aménagement de l'espace, Université Abdou Moumouni de Niamey, Département de géographie, 69p.
- UNICEF, 2019, <http://www.unicef.org>, rapport.
- ZETTERSTRÖM, Emma, 2023, Humanitarian Protection in the Liptako-Gourma Region : Local Mechanisms and Responses.